# INSTITUT DES ACTUAIRES

Atelier 7 - Déclinaison opérationnelle de l'appétence au risque Illustration en souscription non vie

**David Guillemot - BPCE Assurances** 

**Marc Raymond - FORSIDES** 

## Atelier 7 - Déclinaison opérationnelle de l'appétence au risque dans la politique de souscription non-vie



- 1. Introduction
- 2. Détermination des budgets de risque par activité
- 3. Définition des périls et risques à modéliser
- 4. Détermination du profil de risque et des données nécessaires aux modélisations
- 5. Mise en œuvre des modélisations (modèles utilisés, calibrage, résultats)
- 6. Analyse des résultats et utilisation pour définir la politique de souscription, la politique de réassurance, le capital économique et vérifier l'adéquation avec le profil de risque du SCR
- 7. Intégration dans l'ORSA

#### 1- Introduction de la problématique



## Un processus qui implique toute l'entreprise et où les visions top down et bottom up sont à prendre en compte

L'appétence au risque, est le niveau de risque que l'organisation accepte de prendre dans le but d'accroître sa rentabilité et d'atteindre ses objectifs stratégiques. Elle est fixée par l'AMSB.

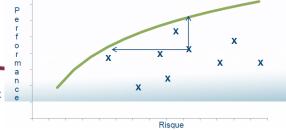
Une fois le niveau d'appétence défini, **le budget de risque** est déterminé puis est décliné au niveau opérationnel, selon les différentes activités.

On obtient alors une **tolérance au risque**, propre à chaque domaine et les **limites** associées. Le respect de la tolérance et des limites est réalisé via des **indicateurs de risque** (KRI)

Le processus d'appétence au risque est un **processus continu** à faire vivre et mettre à jour en permanence.

La mise en place du dispositif lié d'appétence au risque influe sur la gestion d'une entreprise et comporte de nombreux enjeux **stratégiques** (prises de décision), **organisationnels** (processus, planification, gouvernance, ...), **techniques** ou **opérationnels** (mise en œuvre du dispositif, des indicateurs, ...).

Pour un niveau de risque donné, un des challenges va être de maximiser la rentabilité



1- Introduction de la problématique



## Les éléments clé de l'appétence et de la politique de risques

### Étape 1 : Choix des métriques

Résultat

Baisse de résultat acceptable

Capital

Baisse des capitaux propres acceptable

Solvabilité

Baisse de couverture du SCR acceptable



**Etape 2** : Choix des périodes de retour et des variations maximales associées

Pour chaque métrique, définition des variations max acceptables toutes les X années

Les périodes classiquement utilisées sont 10 ans, 20 ans, 50 ans

### Etape 3 : Déclinaison opérationnelle

Allocation des budgets de risque

Définition des limites

Ajustement de la politique de souscription et de transfert de risque

Ces éléments sont au centre de la politique de gestion des risques validée par l'AMSB

1- Introduction de la problématique



### Plusieurs visions possibles

En vision « SCR », une augmentation du CA d'une activité rentable augmente le besoin en SCR de prime de la LOB de manière « linéaire »



Une augmentation de 10% du CA augmente le SCR de prime de la lob de 10 %

En vision « Statistique », une augmentation du CA d'une activité augmente la volatilité de cette activité de manière « logarithmique »

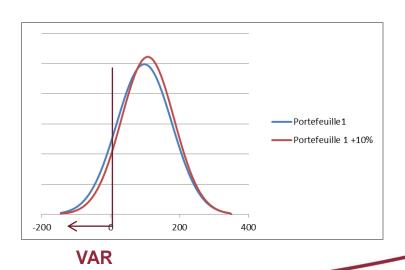


Une augmentation de 10% du CA augmente la volatilité de moins de 5 %

En vision économique une augmentation du CA d'une activité rentable réduit la VAR (au sens risque de perte)



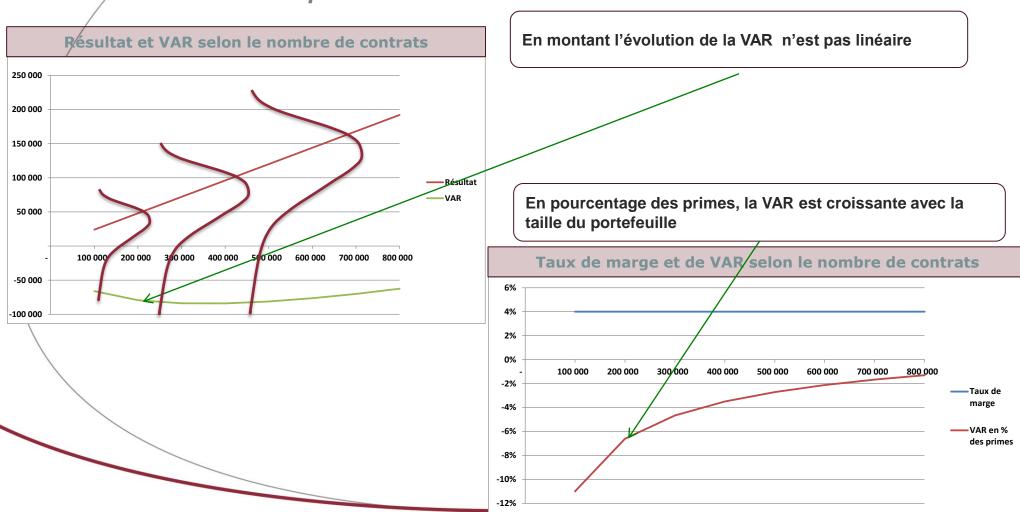
Une augmentation de 10% du CA peut réduire la VAR du résultat









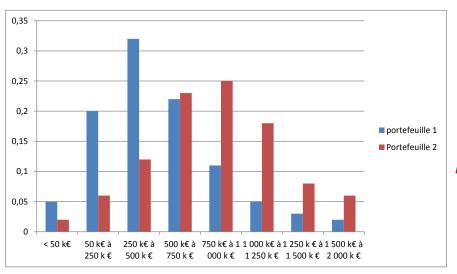


1. Introduction de la problématique



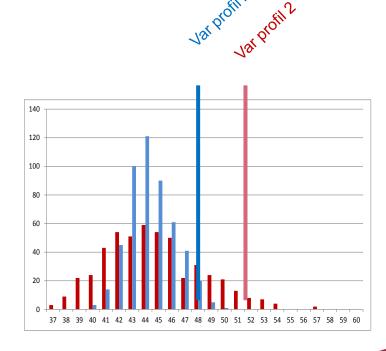
### Impact du profil de risque souscrit

A charge de sinistralité équivalente, la volatilité d'une année de sinistralité varie selon le profil de risque du portefeuille





Profil de risque du portefeuille 2



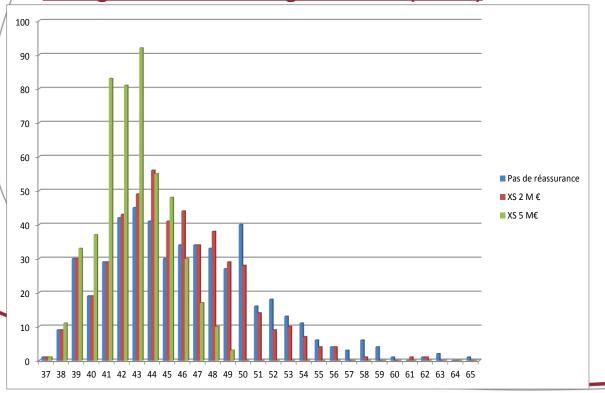
1. Introduction de la problématique



### Impact de la réassurance

La charge de sinistralité annuelle du même portefeuille est simulée sur le portefeuille brut de réassurance puis avec des XS à 2 et 5 M€

#### Histogramme de la charge annuelle (en M€)



#### Volatilité d'une année de sinistralité

Pas de REASS	XS 5 M€	XS 2 M€
10,9%	8,8%	4,9%

Taux de primes cédées	7 %
Diminution de la volatilité	<b>55</b> %
Impact de la réassurance XS à 2 M€ sur la Var à 97,5 %	59 %
Impact de la réassurance XS à 2 M€ sur la Var à 99 %	<b>65</b> %

## Atelier 7 - Déclinaison opérationnelle de l'appétence au risque dans la politique de souscription non-vie



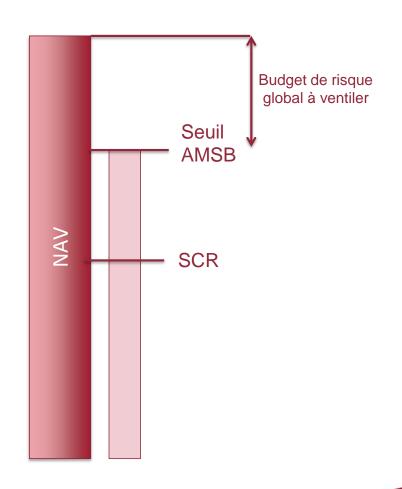
- 1. Introduction
- 2. Détermination des budgets de risque par activité
- 3. Définition des périls et risques à modéliser
- 4. Détermination du profil de risque et des données nécessaires aux modélisations
- 5. Mise en œuvre des modélisations (modèles utilisés, calibrage, résultats)
- 6. Analyse des résultats et utilisation pour définir la politique de souscription, la politique de réassurance, le capital économique et vérifier l'adéquation avec le profil de risque du SCR
- 7. Intégration dans l'ORSA

2. Détermination des budgets de risque par activité



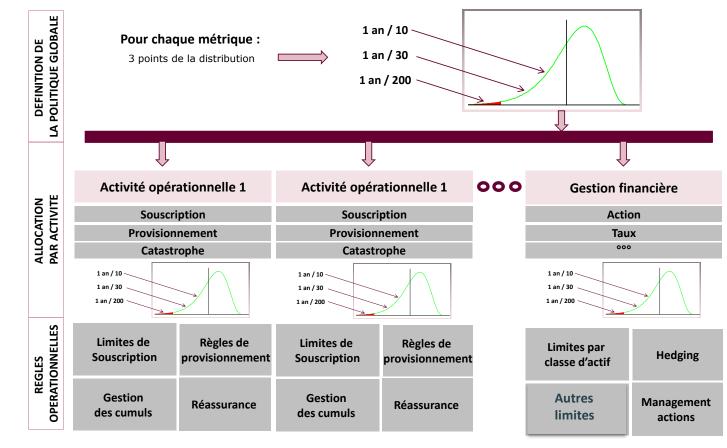
- D'une manière opérationnelle, il va être nécessaire d'attribuer des budgets de risque suivant des segments de risque afin de permettre une gestion indépendante par segment.
- Cette gestion s'appuiera sur la définition de limites opérationnelles.
- La segmentation des risques doit refléter la façon dont l'entreprise d'assurance souhaite gérer ses risques

Une méthodologie classique consiste à utiliser la décomposition des risques obtenue dans le cadre de la formule standard









Une approche pragmatique pour décliner ces budgets en limites de risque est de combiner l'approche top down de définition des budgets avec une approche bottom-up de mesure de l'impact d'indicateurs sur la consommation du budget pour déterminer les seuils qui conduisent à dépasser les budgets de risque

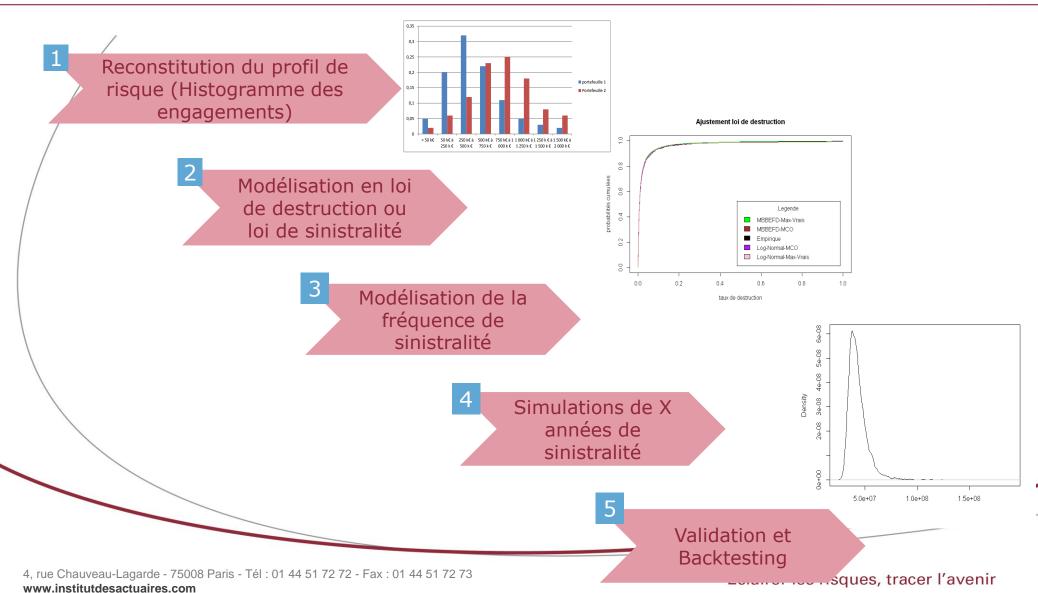
## Atelier 7 - Déclinaison opérationnelle de l'appétence au risque dans la politique de souscription en non-vie



- 1. Introduction
- 2. Détermination des budgets de risque par activité
- 3. Définition des périls et risques à modéliser
- 4. Détermination du profil de risque et des données nécessaires aux modélisations
- 5. Mise en œuvre des modélisations (modèles utilisés, calibrage, résultats)
- 6. Analyse des résultats et utilisation pour définir la politique de souscription, la politique de réassurance, le capital économique et vérifier l'adéquation avec le profil de risque du SCR
- 7. Intégration dans l'ORSA

#### 3.4.5. La modélisation des risques





#### 3.4.5. La modélisation des risques



#### La modélisation de la sinistralité non vie

#### Méthodes basées sur les pertes directes

Hypothèse forte : la sinistralité passée reproduit bien les caractéristiques de la branche étudiée. Cette hypothèse qui peut s'avérer relativement justifiée sur un groupe homogène de risque est inexacte lorsque la politique de souscription a évolué dans le temps.

Définition de la charge de sinistralité des pertes attritionnelles :

$$S^{Att} = \sum_{n=1}^{n^{Att}} S_n^{Att}$$

#### Nombre de sinistres

Supposé suivre une loi de poisson, binomiale négative

#### Charge de sinistralité

Modélisation des coûts moyens des sinistres via une loi conjuguée à la fréquence : loi Gamma, loi Log-normale

#### Charge de la sinistralité totale

Au global, S<sup>att</sup> (dans le cas d'un choix binomiale négative – Log-normal) peut être approchée comme une loi Log-normale.

## Autre approche possible pour les pertes attritionnelles, modélisation par le S/P

Définition de la charge de sinistralité pour les pertes atypiques :

$$S^{Atyp} = \sum_{n=1}^{n^{Atyp}} S_n^{Atyp}$$

#### Nombre de sinistres

Supposé suivre une loi de poisson, binomiale négative

#### Charge de sinistralité individuelle

Différentes hypothèses peuvent être faites sur la loi suvie par la charge de la sinistralité individuelle  $S_n^{Atyp}$ 

- Loi de Pareto ou loi de Pareto généralisée
- Loi de Weibull
- Loi de log-normale
- Loi statistique tronquée.

#### 3.4.5. La modélisation des risques

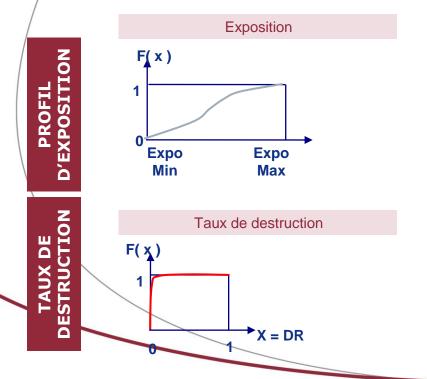


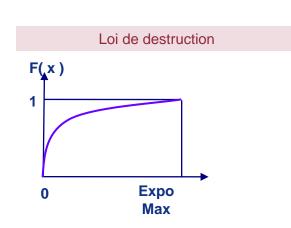
#### La modélisation de la sinistralité non vie

#### Méthodes basées sur l'exposition au risque

Détermination de la distribution des pertes (fréquence et intensité) en s'appuyant sur le taux de destruction (ratio entre le montant de perte et les sommes assurées). Cette méthode peut être appliquée pourvu que l'on dispose :

- Des sommes assurées pour les différents risques en portefeuille ou, à tout le moins, les distributions de ces sommes.
- Les sinistres individuels pour déterminer les taux de destruction des risques en portefeuille.





Une modélisation par les taux de destruction peut être **plus précise** que celle visant à modéliser la charge de sinistralité. En effet, intégration des informations supplémentaires relatives à l'exposition aux risques.

**Néanmoins**, méthode plus complexe à calibrer :

- Nécessite d'avoir des information sur les portefeuilles passés,
- La loi de taux de destruction dépend de la nature des risques et notamment de la taille de l'exposition.

#### 3.4.5. La modélisation des risques



#### La modélisation du risque CAT (d'origine naturelle)

	Module Aléa	Module vulnérabilité	Module financier
Inputs	Localisation géographique et péril à modéliser	Caractéristiques de l'exposition du portefeuille (construction, étages, etc.)	Conditions financières (limites, déductibles, clauses d'exclusion, etc.)
Méthodes	Génération stochastique (catalogue event set)	Courbes de vulnérabilité (historiques et/ou modélisées)	Application des conditions contractuelles
Outputs	Caractéristiques de l'évènement	Sinistralité sur le portefeuille client	Sinistralité pour l'assureur Courbes OEP et AEP

Modèles disponibles en Pays x Péril.

#### **Exemples:**

- l'inondation en Allemagne
- La tempête en France
- La sécheresse en Australie

Les résultats des modèles sont analysés grâce aux **courbes EP** (*Exceedance Probability*) représentatives de deux grandeurs différentes :

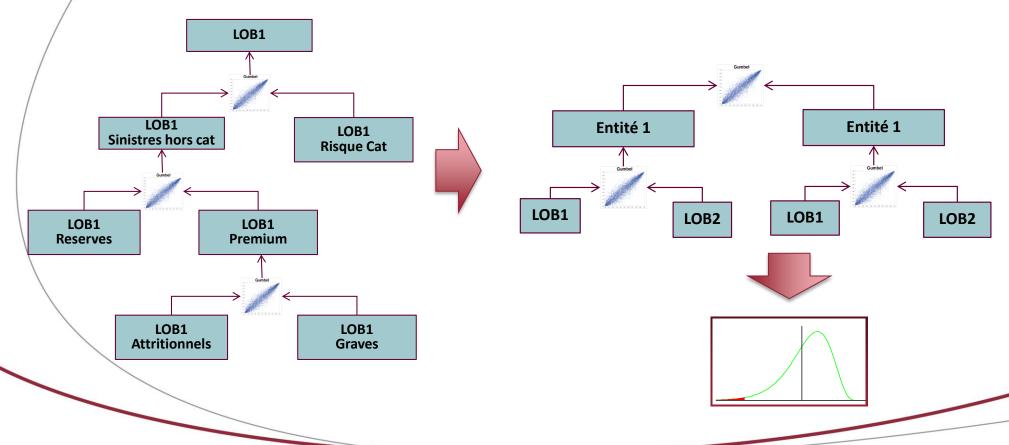
- La courbe OEP (pour Occurrence Exceedence Probability), associe une période de retour (en année) au coût maximal d'un évènement;
- La courbe AEP (pour Aggregate Exceedence Probability), associe une période de retour (en année) au coût total des évènements

3.4.5. La modélisation des risques



#### L'agrégation des risques

L'agrégation se fait classiquement à l'aide de copules (gaussienne ou student) : Le choix de la copule et son calibrage sont souvent compliqués du fait du manque de données



## Atelier 7 - Déclinaison opérationnelle de l'appétence aux risques dans la politique de souscription en non-vie



- 1. Introduction
- 2. Détermination des budgets de risque par activité
- 3. Définition des périls et risques à modéliser
- 4. Détermination du profil de risque et des données nécessaires aux modélisations
- 5. Mise en œuvre des modélisations (modèles utilisés, calibrage, résultats)
- 6. Analyse des résultats et utilisation pour définir la politique de souscription, la politique de réassurance, le capital économique et vérifier l'adéquation avec le profil de risque du SCR
- 7. Intégration dans l'ORSA





#### L'optimisation des budgets de risque

La fonction d'efficacité : Richesse créée par un euro supplémentaire de budget de risque

La fonction de diversification : Variation du budget global induite par un euro supplémentaire de budget de risque

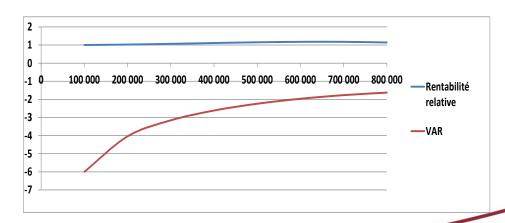
L'allocation cible doit chercher à maximiser la richesse en tenant compte des contraintes de développement et du business mix

#### La fonction d'efficacité des activités dépend :

- De la taille des portefeuilles
- De la nature des risques souscrits
- De l'élasticitié des frais et du niveau moyen de marge
- Des assymétries de la distribution des cash flow
- Du coût des solutions de réduction de la volatilité
- Des conditions de marché

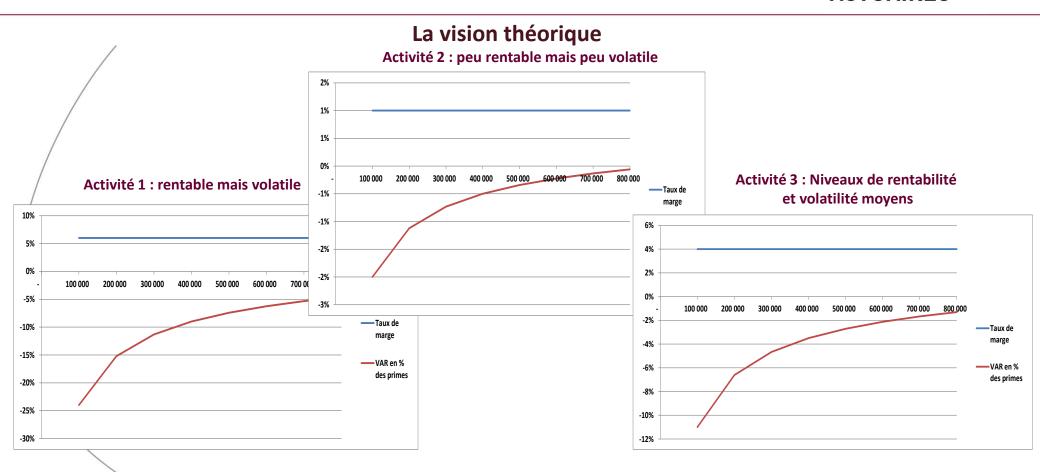
• ...

La richesse créée par 1 euro de budget de risque est croissante mais pas linéaire (en fonction du nombre de contrats)





6. Utilisation des résultats et lien avec les politiques de souscription et réassurance



Forte corrélation entre les activités 1 et 2 (Peu d'effet diversification)

Faible corrélation entre l'activité 3 et les autres (Effet diversification)

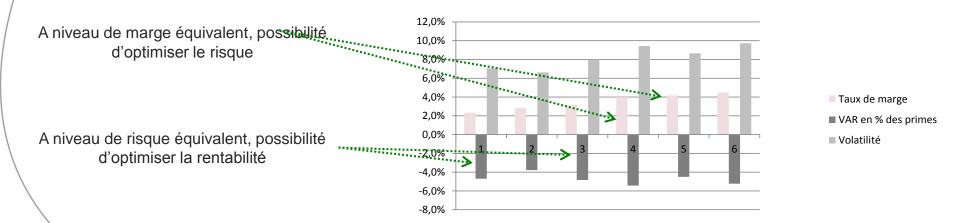


6. Utilisation des résultats et lien avec les politiques de souscription et réassurance

#### La vision théorique

L'analyse de la rentabilité et de la volatilité des business permet en théorie de maximiser la rentabilité pour un niveau de risque donné et à CA constant

#### Rentabilité et risques selon différents mix d'activité à CA constant



En réalité cela n'est pas aussi simple car de nombreux éléments sont à prendre en compte

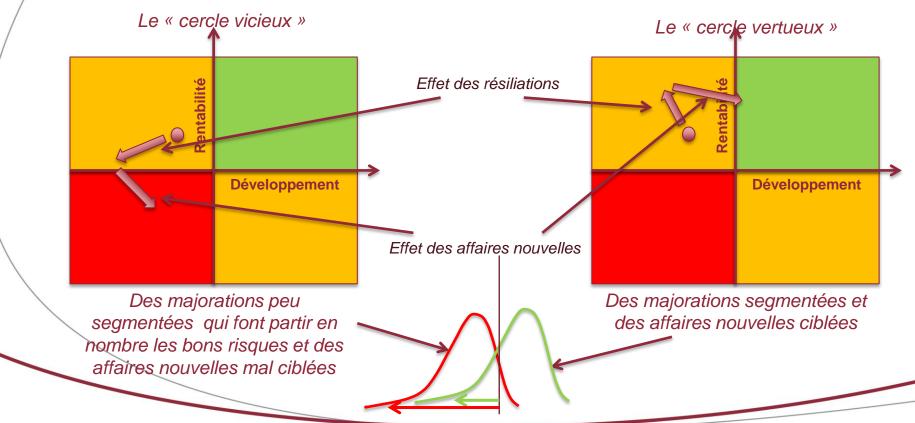


6. Utilisation des résultats et lien avec les politiques de souscription et réassurance

#### La « vraie vie »

Dans la « vraie vie » les objectifs sont des objectifs de chiffre d'affaires, résultat moyen et souvent depuis peu de Volatilité.

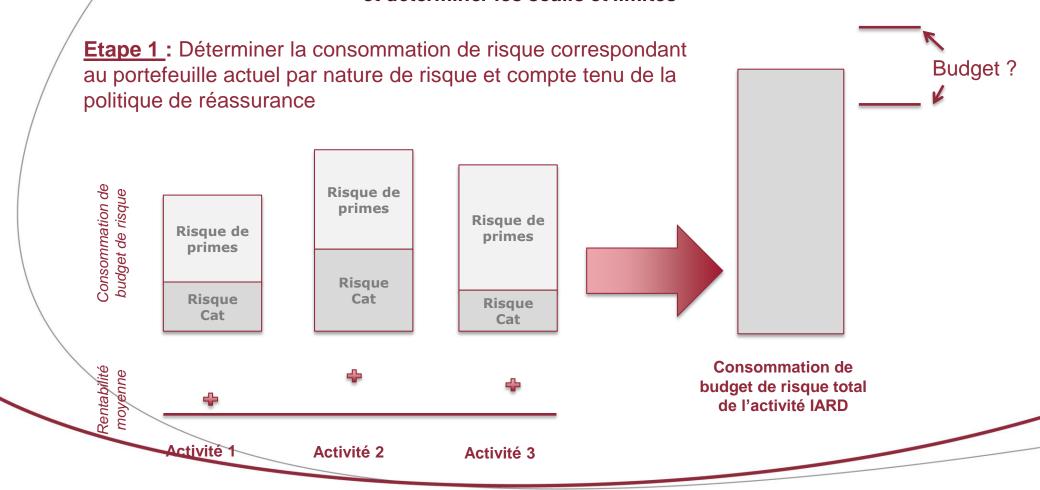
Dans la « vraie vie » le développement rentable n'est pas si facile à cibler et donc au-delà de la volatilité, en cas de mauvais pilotage la courbe de rentabilité risque de se décaler vers la « gauche »





6. Utilisation des résultats et lien avec les politiques de souscription et réassurance

Comment décliner opérationnellement la politique pour piloter au mieux le triptyque CA/ rentabilité/risque et déterminer les seuils et limites







#### **Etape 2**: Réaliser des simulations d'évolution de la politique de souscription

Les simulations doivent intégrer :

- L'impact des majorations sur les résiliations et la rentabilité du stock
- Le delta de S/P des affaires nouvelles
- L'excédent de sinistralité d'intensité des évolutions du portefeuille

#### Exemple:

### Situation de départ

CA: 31,4 M€

Marge moyenne: 4,8 %

Volatilité: 6.8 %

Budget de risque -2,2 M€

#### Scénario d'évolution 1

- Une structure de portefeuille inchangée.
- Un portefeuille en évolution de 10% (20% d'affaires nouvelles et 10 % de résiliations)
- Une rentabilité des affaires nouvelles très dégradée

## Scénario

d'évolution 2

- Un portefeuille en évolution de 0% (10% d'affaires nouvelles et 10% de résiliations).
- Des affaires nouvelles ciblées sur un nouveau segment plus volatil
- Une rentabilité des affaires nouvelles peu dégradée

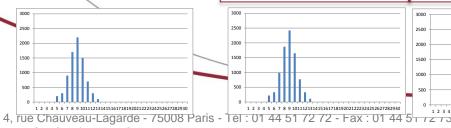
#### Scénario d'évolution 3

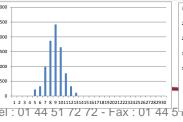
4 évolutions simulées

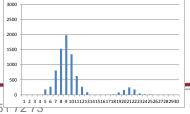
- Une structure de portefeuille inchangée Un portefeuille en
- évolution de 10% (20% d'affaires nouvelles et 10 % de résiliations)
- Une rentabilité des affaires nouvelles « normalement » dégradée

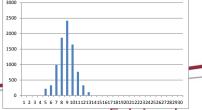
#### Scénario d'évolution 4

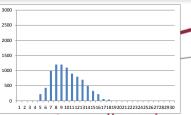
- Une structure de portefeuille s'orientant vers des risques plus importants
- Un portefeuille en évolution de 10% (20% d'affaires nouvelles et 10 % de résiliations)
- Une rentabilité des affaires nouvelles « normalement » dégradée.











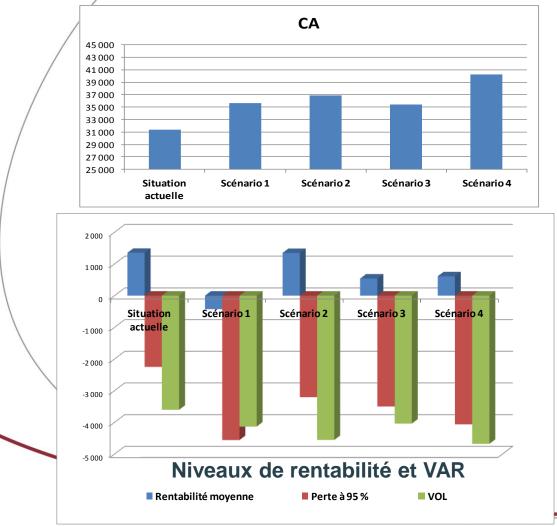
Eclairer les risques, tracer l'avenir

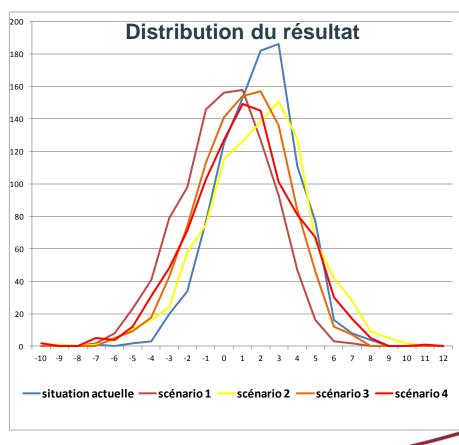
www.institutdesactuaires.com



6. Utilisation des résultats et lien avec les politiques de souscription et réassurance

#### **Etape 3**: Analyser et partager les résultats

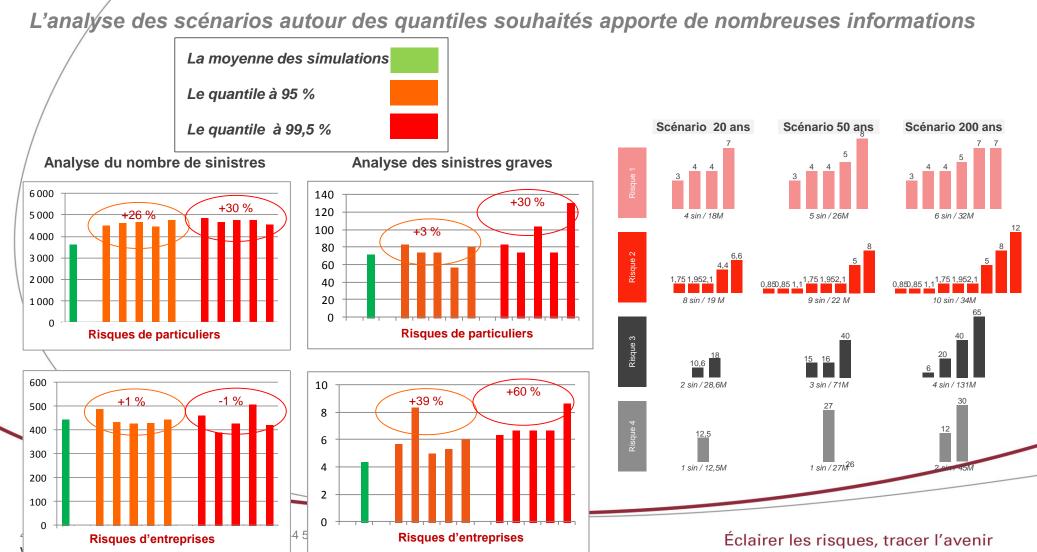








### **Etape 3**: Analyser et partager les résultats





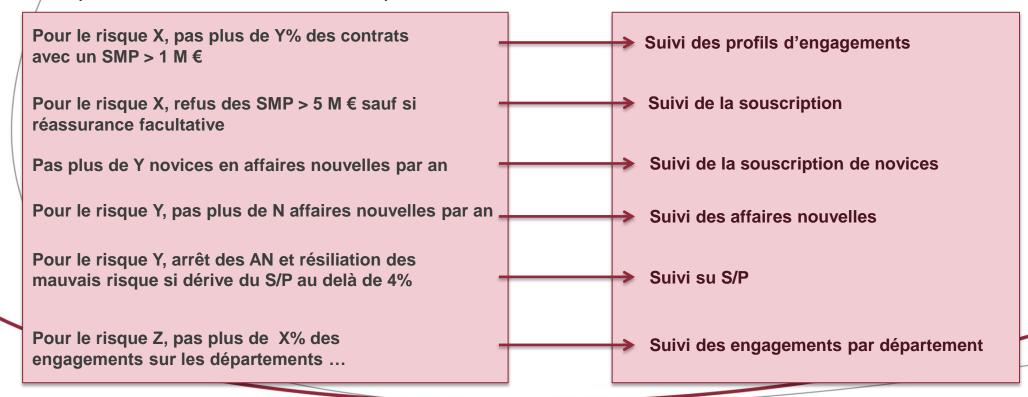
6. Utilisation des résultats et lien avec les politiques de souscription et réassurance

#### **Etape 4**: Décider et piloter

De toutes ces analyses vont découler les limites, seuils à ne pas dépasser et plus globalement la politique de souscription mais aussi de réassurance et les KRI

### Exemples de décisions et limites opérationnelles

KRI associés



## Atelier 7 - Déclinaison opérationnelle de l'appétence au risque dans la politique de souscription en non-vie



- 1. Introduction
- 2. Détermination des budgets de risque par activité
- 3. Définition des périls et risques à modéliser
- 4. Détermination du profil de risque et des données nécessaires aux modélisations
- 5. Mise en œuvre des modélisations (modèles utilisés, calibrage, résultats)
- 6. Analyse des résultats et utilisation pour définir la politique de souscription, la politique de réassurance, le capital économique et vérifier l'adéquation avec le profil de risque du SCR
- 7. Intégration dans l'ORSA





## Les modélisations et simulations réalisées vont être des éléments centraux du pilotage de l'entreprise

#### Dans l'ORSA elles vont servir pour :

- Le business plan et notamment les hypothèses de développement et la rentabilité associée
- La calibration des stress test sur la sinistralité future
- Le BGS
- La vérification de l'adéquation du profil de risque avec la formule standard
- La politique de gestion et de suivi des risques

#### Elles sont centrales aussi pour la justification :

- De la politique de souscription et des limites associées
- De la politique de réassurance

## Atelier 7 - Déclinaison opérationnelle de l'appétence au risque dans la politique de souscription en non-vie



## **QUESTIONS?**

#### Contacts:

Marc RAYMOND, 06 42 18 94 08 01 42 97 91 96 marc.raymond@forsides.fr

David GUILLEMOT, 01 42 79 57 92 david.guillemot@assurances.bpce.fr